

24 février 2016

Honorable Wayne Easter
Président, Comité permanent des finances
Sixième étage, 131, rue Queen
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur Easter,

Le Canada est la cinquième nation aérospatiale au monde et son industrie de l'aérospatiale est un important moteur de son économie. Son apport annuel à l'économie nationale représente plus de 29 milliards de dollars du PIB et elle contribue à l'emploi de plus de 180 000 Canadiens. L'industrie est extrêmement innovatrice par ses investissements annuels de plus 1,8 milliard de dollars dans la recherche et le développement (R-D). Elle est aussi bien intégrée dans les chaînes d'approvisionnement et les marchés mondiaux puisqu'elle exporte 80 % de ses produits chaque année, dont 60 % sont destinés à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Tandis que l'industrie aérospatiale mondiale se prépare à une période de croissance considérable – on estime que la demande mondiale nécessitera près de 40 000 nouveaux aéronefs d'une valeur de 5,6 mille milliards de dollars au cours des 20 prochaines années – le Canada a une occasion exceptionnelle de tirer parti de la force de son industrie afin d'attirer une partie de ce travail. Notre pays récolte déjà les retombées économiques et innovatrices de son industrie aérospatiale solide. Nous aimerions collaborer avec le gouvernement et tous les parlementaires afin de continuer d'augmenter ces avantages pour le Canada, d'exploiter les débouchés et d'élargir l'empreinte de notre industrie au pays et dans le monde entier.

En prévision du budget fédéral du printemps, nous avons préparé un mémoire dans lequel nous exposons quelques-unes des raisons pour lesquelles nous croyons que les industries aérospatiales et spatiales sont bien placées pour créer de nouveaux débouchés pour le secteur manufacturier et la classe moyenne du Canada. À titre d'association, nous avons à cœur de collaborer avec les parlementaires afin de trouver des programmes et des politiques solides qui en donnent pour leur argent aux contribuables canadiens et stimulent la croissance de notre économie nationale. Nous croyons que les recommandations formulées dans la présente proposition réalisent ces objectifs et nous serions ravis d'en discuter plus à fond avec vous à votre convenance.

Je vous prie d'accepter, Monsieur Easter, mes salutations distinguées.



Jim Quick
Président et chef de la direction

Innovation, science et développement économique

Recommandations

1. Réaffirmer l'appui à la création d'une initiative nationale de développement de la chaîne d'approvisionnement en affectant 6 millions de dollars pour financer la mise en place du programme en 2016-2017. Par la suite, le programme serait financé par les droits et les contributions de l'industrie.
2. De concert avec la Banque de développement du Canada, établir un nouveau programme à même les fonds de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD). Ce programme de financement et de soutien aidera les petites entreprises de l'industrie aérospatiale au Canada à commercialiser leurs innovations.

Contexte

L'aérospatiale occupe une place unique dans le secteur manufacturier canadien pour plusieurs raisons. Les taux de productivité et de recherche et développement, deux domaines qui posent un problème à une grande partie du secteur manufacturier canadien, sont remarquablement élevés dans l'aérospatiale canadienne : l'intensité de la R-D et la croissance de la productivité sont respectivement 5 fois et 2,5 fois plus élevées que la moyenne du secteur manufacturier canadien. Par ailleurs, les chaînes d'approvisionnement de l'aérospatiale sont presque exclusivement mondiales. Comme 80 % des produits canadiens de l'industrie aérospatiale sont exportés vers des destinations dans le monde entier, la capacité d'accéder aux chaînes d'approvisionnement et aux marchés internationaux est essentielle à la survie des entreprises de l'aérospatiale de toutes tailles.

Deux enjeux nécessitent une attention particulière si nous tenons à ce que l'industrie aérospatiale du Canada garde sa position de chef de file – nous sommes la cinquième nation aérospatiale du monde – et son rôle d'important moteur de l'économie nationale. Premièrement, les fournisseurs de l'industrie aérospatiale canadiens ont parfois de la difficulté à mettre en place les procédés et les systèmes qui amélioreront leurs opérations et les rendront plus attrayants pour les clients mondiaux. Une initiative nationale de développement des fournisseurs permettrait d'établir un programme dirigé par l'industrie qui offrirait aux fournisseurs des conseils et des accréditations. Une aide financière ponctuelle du gouvernement fédéral de 6 millions de dollars pour financer la mise en place de ce programme a déjà été affectée pour l'exercice 2016-2017. Nous exhortons le gouvernement à réaffirmer cet engagement de façon à ce que l'initiative puisse progresser comme prévu dans les mois à venir.

Un deuxième enjeu, étroitement lié au premier, est la nécessité pour les petites et moyennes entreprises de l'aérospatiale de grandir plus rapidement. Un programme destiné à encourager les petites entreprises à examiner des façons d'accélérer leur croissance au moyen de stratégies de combinaison d'entreprises jouerait un rôle important pour les aider à innover, à grandir et à commercialiser de nouveaux produits plus rapidement et de façon plus compétitive que par le passé. L'AIAC recommande que le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, de concert avec la Banque de développement du Canada (BDC) et l'industrie, élabore ce programme en puisant dans les fonds affectés à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD). Le programme devrait avoir pour objet de sélectionner par concours des sociétés qui bénéficieraient d'un soutien précoce destiné à couvrir le risque initial et à leur faire adopter un modèle d'affaires leur permettant d'avoir recours aux mesures de soutien à l'emprunt commercial normal de la BDC.

Transports Canada

Recommandation

Augmenter de 30 millions de dollars sur cinq ans le budget de la Direction de l'aviation civile (DAC) au sein de la Direction générale de l'aviation civile de Transports Canada. Cette augmentation devrait servir à soutenir :

1. l'embauche de personnel hautement spécialisé et grandement nécessaire au sein des services de certification et de normalisation;
2. la priorisation de la négociation concrète d'accords bilatéraux internationaux;
3. la mise à jour et la modernisation du cadre réglementaire de la DAC.

Contexte

La Direction de la certification de Transports Canada est reconnue mondialement. Cette réputation prestigieuse donne à l'industrie de l'aérospatiale du Canada un avantage concurrentiel important puisqu'elle crée des possibilités commerciales et des débouchés à l'exportation dans le monde entier. Elle ouvre de nouveaux marchés aux produits canadiens et facilite la tâche aux fabricants et exploitants canadiens qui veulent faire des affaires à l'étranger.

Toutefois, la capacité de Transports Canada de maintenir son niveau de service est compromise, à une époque où la certification est plus importante que jamais pour l'industrie de l'aérospatiale. Au cours des dix dernières années, le budget de la Direction de la certification de Transports Canada n'a pas été majoré. Dans la même période, l'industrie de l'aérospatiale du Canada s'est considérablement développée, son apport économique ayant augmenté de 31 % (PIB), sa productivité, de 39 %, et ses dépenses en R-D, de 64 %.

Comme les manufacturiers du secteur canadien de l'aérospatiale exportent plus de 8 % de leurs produits vers les marchés étrangers, la capacité de Transports Canada de maintenir un cadre de réglementation moderne qui s'adapte rapidement à la croissance de l'industrie sera essentielle à la capacité du Canada de suivre le rythme de la demande mondiale grandissante et sa position au nombre des chefs de file mondiaux de l'aérospatiale. Cependant, la stagnation du budget de la Direction de la certification au cours des dix dernières années a entravé sa capacité de satisfaire à la demande grandissante et menace de créer des engorgements critiques. Il est urgent d'augmenter le budget de la Direction de la certification pour garantir qu'elle puisse continuer de suivre le rythme de la demande et de soutenir la compétitivité industrielle du Canada sur les marchés étrangers.

Services publics et approvisionnement

Recommandation

Affecter 15 millions de dollars à l'élargissement du Programme d'innovation Construire au Canada (PICC), afin de cibler les sociétés de l'aérospatiale et de l'espace en particulier. On profiterait ainsi des programmes d'innovation actuels du gouvernement pour offrir des avantages et du soutien accrus aux sociétés qui veulent commercialiser leurs innovations.

Contexte

Une partie du défi lié à la stimulation de l'innovation dans l'industrie de l'aérospatiale canadienne consiste à garantir que le soutien nécessaire est disponible pour assurer la transposition des idées ou théories novatrices issues de la R-D en produits commercialisés et générateurs de revenus. Plusieurs programmes – dont le

Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), l'ISAD et le Programme de développement des technologies spatiales (PDTs) de l'Agence spatiale canadienne – financent déjà la recherche dans les dernières étapes du continuum de l'innovation et de la commercialisation, mais aucune mesure n'aide les produits et les technologies à passer à la toute dernière étape, c'est-à-dire trouver des acheteurs et réussir la mise en marché.

En faisant du PICC un complément aux programmes existants, comme le PARI, l'ISAD et le PDTs, nous pourrions offrir aux sociétés bénéficiaires de ces programmes un débouché auprès d'un premier acheteur, soit l'État en tant que premier acheteur du produit fini ou de la technologie, ce qui en ferait un client de référence lors du lancement à plus grande échelle sur le marché et aiderait le fabricant à commercialiser plus efficacement le produit. Cette mesure assurerait le succès des innovations canadiennes, qui commenceraient alors à générer de l'emploi, des revenus et des retombées économiques le plus rapidement possible.

Il y a aussi des possibilités de continuer d'utiliser le PICC de façon à ce que le gouvernement utilise davantage son pouvoir d'achat pour favoriser l'innovation. Nous recommandons d'élargir le PICC en majorant son budget, qu'on lui demande de poursuivre ses efforts d'intégration aux programmes de financement et de soutien des entreprises « en amont » et « en aval » dans l'ensemble de l'administration publique, et qu'il explore et essaie de nouvelles façons d'utiliser les marchés publics pour favoriser et accélérer la croissance de sociétés dynamiques et novatrices.

Espace

Recommandations

- 1. Augmenter le financement destiné au développement et à l'innovation des technologies spatiales –** Dans le budget de 2015, le gouvernement avait annoncé un investissement modeste de 30 millions de dollars afin de financer le maintien de la participation du Canada au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunication (ARTES) de l'Agence spatiale européenne (ESA). L'AIAC recommande que le gouvernement poursuive cet investissement dans le développement de technologies et affecte 70 millions de dollars de plus sur les trois prochaines années à la recherche et au développement de technologies spatiales canadiennes novatrices par l'entremise de vastes programmes compétitifs comme le Programme de développement des technologies spatiales (PDTs) de l'Agence spatiale canadienne ou d'autres programmes de l'ESA. Il faudrait prendre soin de financer les principaux créneaux de la technologie spatiale canadienne, notamment : les communications satellitaires, les systèmes spatiaux d'imagerie radar, les capteurs optiques et la robotique spatiale.
- 2. S'engager à élaborer de nouvelles missions spatiales canadiennes –** Les missions spatiales sont au cœur de l'innovation et du renouvellement de l'industrie spatiale du Canada. Les marchés mondiaux des technologies spatiales explosent et l'industrie canadienne doit consolider son leadership dans les principaux créneaux techniques si elle veut se développer. Les technologies spatiales doivent être testées et validées dans l'espace et, en conséquence, de nouvelles missions spatiales sont essentielles. L'AIAC recommande que le Canada lance immédiatement un programme en vue de définir, concevoir, mettre au point et exécuter plusieurs nouvelles missions spatiales canadiennes au cours des cinq prochaines années, avec un budget de 600 millions de dollars. Ces missions cadreraient avec les priorités du gouvernement dans les domaines suivants : changement climatique, communications et connectivité, surveillance du changement climatique, prévisions météorologiques, gestion de l'eau, sécurité, cybersécurité, gestion des ressources, collaboration internationale, science et exploration spatiale. Ces missions devraient être sélectionnées par concours et offrir des possibilités de vol à une gamme de technologies spatiales canadiennes, le vol étant une condition préalable essentielle à la commercialisation. Ces missions comprendraient des missions autonomes, des contributions dirigées par le Canada et des missions spatiales internationales plus vastes ou l'utilisation de l'accès du Canada à la

station spatiale internationale pour des expériences de recherche ou la démonstration d'instruments.

3. **Assurer un soutien continu aux missions et aux capacités phares** – Le Canada est le chef de file mondial de l'imagerie radar et de la robotique spatiale en raison des investissements consentis depuis des décennies au programme d'observation de la Terre RADARSAT et, en partenariat avec la NASA, aux programmes de la navette spatiale et de la station spatiale internationale. Ces capacités exceptionnelles font du Canada un partenaire important de la coopération à la sécurité mondiale et aux missions scientifiques et d'exploration spatiale internationales. Afin de maintenir et d'étendre le leadership du Canada en matière d'imagerie radar spatiale, il est urgent que nous amorcions les prochaines missions d'imagerie radar spatiales maintenant de façon à ne pas perdre le savoir-faire et les capacités critiques et de protéger notre souveraineté. De même, les capacités emblématiques du Canada en matière de systèmes de robotique et de détection électro-optique spatiaux seront en demande pour les missions d'exploration spatiale internationales et pour les éventuelles entreprises commerciales dans l'espace. À cette fin, le Canada doit commencer maintenant à donner suite à son engagement d'augmenter sa participation au programme de la station spatiale internationale de 2020 à 2024.

4. **Élaborer et maintenir une approche équilibrée à l'égard de l'espace** – Il est important de reconnaître que l'investissement nécessaire pour poursuivre et élargir les missions marquantes et les capacités industrielles à long terme ne peut être puisé dans le budget de fonctionnement actuel de l'Agence spatiale canadienne sans déplacer d'autres activités et programmes cruciaux. Il est impératif d'établir une approche équilibrée qui soutient à la fois les anciens programmes et une gamme de nouvelles initiatives spatiales novatrices en matière de télédétection, de télécommunications, de science et d'exploration. Il est impératif d'augmenter les investissements pour soutenir et élargir ces missions avec un nouveau financement suffisant afin d'éviter qu'elles privent d'autres initiatives de ressources grandement nécessaires.

Le Canada aura besoin d'une vision à long terme de son avenir dans l'espace. Cette vision fixerait des objectifs réalistes et ambitieux afin de guider les priorités du programme spatial du Canada et de faciliter l'investissement éclairé dans notre secteur industriel. Le plan devrait être mis au point de concert avec tous les intervenants du secteur spatial et devrait comporter des objectifs clairs pour combler les besoins nationaux, assurer la compétitivité de l'industrie et favoriser la contribution du secteur à l'économie canadienne.